

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 AVRIL 2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE DOUZE AVRIL, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 6 avril 2022

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Vice-présidents :** Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHER, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Laurent JOSSET (*suppléant de Catherine DREZET, absente*), René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, Joël LUCIENNE, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL, Christine THEZE (*suppléante de Marie-Madeleine BOURDEL, absente*), Laurence URVOY, Michel VIMONT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Daniel COMMAULT donne pouvoir à Christophe ROBIN,
- Thierry GAUVRIT donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- David L'HOMME donne pouvoir à Suzanne BOURDE,
- Caroline MERIAN donne pouvoir à Stéphane de SALLIER DUPIN,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Marie-Paule ALLAIN, Yvon BERHAULT, Céline FORTIN, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER,

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Nathalie BOUZID

**Délibération n°2022-032**

Membres en exercice : 69    Présents : 56    Absents : 13    Pouvoirs : 7

<b>ENFANCE JEUNESSE TARIFS – DES SEPTEMBRE 2022</b>
---

Il est présenté au Conseil communautaire la liste des tarifs appliqués par le service enfance jeunesse à partir de septembre 2022 (avec une évolution de 2%). Ces tarifs concernent les accueils de loisirs (ALSH) 3-11 ans, les animations 11-17 ans (activités et cotisations), les séjours et mini-camps.

La tarification des activités proposées prend en compte le quotient familial des familles (7 tranches). Les conditions d'application des tarifs restent inchangées.

**Accueils de loisirs 3-11 ans :**

Pour les structures d'accueil de loisirs 3-11 ans, la tarification est au quotient familial sur la base de 7 tranches auxquelles s'ajoute un tarif supplémentaire pour les familles non-résidentes du territoire.

ALSH 3-11 ans (Périscolaire et extra-scolaire)	T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	T 6	T 7	Hors Territoire
	Inf. 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1 100	1 101 à 1 300	1 301 à 1 500	Sup. 1 500	
Journée	7,65 €	9,18 €	10,71 €	12,24 €	13,77 €	15,30 €	16,83 €	20,91 €
Demi-journée avec repas	5,35 €	6,12 €	6,88 €	7,65 €	8,41 €	9,18 €	9,94 €	11,98 €
Demi-journée sans repas	2,30 €	3,06 €	3,83 €	4,59 €	5,36 €	6,12 €	6,89 €	8,93 €
Pénalité retard (par fratrie)	10,20 €							
Nuitée (hors mini-camps ou séjour)	6,12 €							

**Animations 11-17 ans :**

Après diffusion d'un programme d'activité à chaque période (petites vacances et été), les familles et jeunes s'inscrivent aux animations choisies. Tout accès aux activités (espaces jeunes, animations...) déclenche la facturation d'une cotisation annuelle (de date à date) tarifée au quotient familial. Les animations sont tarifées à l'activité. Le tarif proposé est déterminé selon le coût de l'activité (achat matériel, prestation...) hors encadrement et transport avec pour principe un coût à la charge de Lamballe Terre & Mer d'environ 50%.

Animations ados 11-17 ans	T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	T 6	T 7	Hors territoire
	Inf. 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1 100	1 101 à 1 300	1 301 à 1 500	Sup. 1 500	
Cotisation annuelle espaces jeunes / animation	9,18 €	10,20 €	11,22 €	12,24 €	13,26 €	14,28 €	15,30 €	19,13 €

Les cotisations ayant déjà cours seront renouvelées à leur date d'échéance.

Activités animations 11-17 ans	Exemple type d'activités	Coût activité
<b>Act. 1</b>	Act. Sportives, jeux de société...	<b>Gratuité</b>
<b>Act. 2</b>	Cinéma, patinoire, act. Manuelles avec matériel...	<b>3,06 €</b>
<b>Act. 3</b>	Laser game,	<b>5,10 €</b>
<b>Act. 4</b>	Accrobranche, pêche...	<b>8,16 €</b>
<b>Act. 5</b>	Wakepark, Karting, paintball, sortie parc de loisirs...	<b>12,24 €</b>

<b>Act. 6</b>	Moto-cross, sortie parc de loisirs, stage théâtre, stage golf...	<b>16,32 €</b>
<b>Act. 7</b>	Stage photo, stage initiation couture...	<b>20,40 €</b>
<b>Act. 8</b>	Stage surf, pêche, plongée en mer...	<b>40,80 €</b>

### **Séjours 7-17 ans et mini-camps :**

Différents types de séjours (séjours vacances, séjours accessoires, mini-camps...) sont proposés à destination des enfants et jeunes sur le territoire (petites vacances, été...). De durées (2, 4, 5, 7, 8... jours) et destinations variables, ils proposent également des projets et contenus très diversifiés (dominante sportive, nautique, culturelle...).

Il est appliqué une tarification au quotient familial sur les mêmes tranches et conditions que pour les accueils de loisirs et animations ados (7 tranches + 1 tranche hors territoire).

De la même manière que pour les animations 11-17 ans, le tarif proposé est déterminé selon le coût journalier du séjour selon les activités proposées (hébergement, prestations, alimentation, transport...) hors encadrement.

Par jour	T 1	T 2	T 3	T 4	T 5	T 6	T 7	Hors territoire
	Inf. 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1 100	1 101 à 1 300	1 301 à 1 500	Sup. 1 500	
Séjour - Gamme 1	13,06 €	14,04 €	15,18 €	16,32 €	17,30 €	18,44 €	19,58 €	23,46 €
Séjour - Gamme 2	16,32 €	17,54 €	18,97 €	20,40 €	21,62 €	23,05 €	24,48 €	29,38 €
Séjour - Gamme 3	19,58 €	21,05 €	22,77 €	24,48 €	25,95 €	27,66 €	29,38 €	35,25 €
Séjour - Gamme 4	24,48 €	26,32 €	28,46 €	30,60 €	32,44 €	34,58 €	36,72 €	44,06 €
Séjour - Gamme 5	31,01 €	33,33 €	36,05 €	38,76 €	41,09 €	43,80 €	46,51 €	55,81 €
Séjour - Gamme 6	38,76 €	41,67 €	45,05 €	48,45 €	51,36 €	54,74 €	58,14 €	69,77 €

### **Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

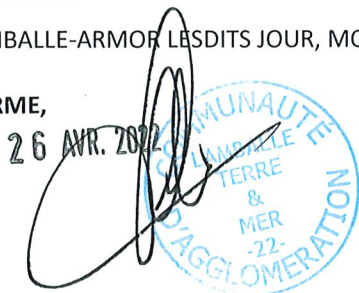
- VALIDE les tarifs et les conditions de mise en œuvre, ci-dessus, applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

### **VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le  
Le Président,  
Thierry ANDRIEUX



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

De l'affichage le **28 AVR. 2022**

Pour le Président,  
Par délégation,  
**28 AVR. 2022**  
Directrice Générale Adjointe des Services,  
Anne-Claire GUILLET

